

Plan d'action Zones Humides et Oiseaux Côtiers - PAZHOC

Newsletter # 2

Side event du PRCM

COP13 Ramsar à Dubaï : le PRCM pose le débat sur la situation actuelle de la biodiversité dans les zones humides côtières en Afrique de l'Ouest



Ce dimanche 28 octobre, le PRCM a invité les acteurs présents à la 13^{ème} COP de Ramsar à un échange sur la tendance de l'évolution des oiseaux et de la biodiversité dans les zones du Banc d'Arguin en Mauritanie, de l'archipel des Bijagos en Guinée-Bissau, du delta du fleuve Sénégal ainsi que du Sine-Saloum au Sénégal. Cet événement a été organisé en collaboration avec la Direction des Aires protégées et du Littoral en Mauritanie (DAPL), la Direction des Parcs Nationaux au Sénégal (DPN) et l'institut de la biodiversité et des Aires Protégées en Guinée Bissau (IBAP).

Après avoir camper le contexte, le Dr Ahmed Senhoury, directeur du PRCM, est revenu sur les initiatives en cours prenant en charge cette thématique. Il s'agit notamment du Plan d'Action Régional sur les zones humides et les oiseaux côtiers en Afrique de l'Ouest, financé à hauteur de 6,5 millions d'euros par la fondation MAVA et dont les objectifs se focalisent, entre autres, sur la dynamisation d'une coalition d'acteurs pour la conservation de ces zones humides et les oiseaux d'eau qui les utilisent.

A sa suite, Monsieur Mohamed El Hacen Khouna, directeur des aires protégées de la Mauritanie, Mr Joaozinho SA, directeur de la planification côtière en Guinée Bissau et Mr Ibrahima Gueye, chef de division au ministère de l'environnement au Sénégal, ont présenté la situation des zones cibles de leurs pays dont certaines sont des «Sites Ramsar», des «Réserves de biosphère» ou des «sites du patrimoine mondial».

« La qualité de la communication dépendra des informations qui seront communiquées par les acteurs du Plan d'Action. »



Sommaire

COP13 Ramsar à Dubaï : le PRCM pose le débat.....	1
État des Oiseaux d'Afrique !.....	2
La "Grande Niaye" abritant le technopole classée « zone humide protégée”.....	2
Un nouveau départ pour l'alouette de Raso au Cap-Vert.....	2
PNBA : Formation sur l'identification des oiseaux piscivores et les moyens de les protéger.....	3
Chami ! Une évaluation environnementale, sociale et stratégique.....	3

Ils ont mis l'accent sur la pression humaine exercée sur ces sites malgré leur importance pour la biodiversité, de même que sur la baisse constante des effectifs d'oiseaux observée depuis des dizaines d'années. Cette tendance est due en grande partie à la faiblesse des capacités de gestion et de surveillance et à la réduction des espaces et des sites de nidification causée par la montée des eaux.

Parmi les solutions évoquées par les participants et les présentateurs lors des débats, on peut retenir le développement, à l'échelle régionale, de stratégies de lutte contre l'érosion des sites de nidification, des actions concertées pour protéger les voies de migration ou encore le renforcement de capacités des acteurs sur les méthodes d'alerte et d'intervention en cas de pollution accidentelle ou autres catastrophes.

État des Oiseaux d'Afrique !

La seconde édition est disponible...

Le Vendredi 28 septembre, à la réunion du Partenariat de BirdLife International en Belgique, BirdLife International a lancé la seconde édition du rapport de l'État des oiseaux d'Afrique (SOAB en anglais). Le SOAB est une publication générale qui examine la situation des oiseaux en Afrique, les défis auxquels ils sont confrontés et les actions en cours pour les protéger en fournissant des analyses de données et de documents sur les principales tendances et les changements majeurs des populations d'oiseaux. Le rapport intégral est désormais disponible sur notre site en français.



« La « grande Niaye » de Pikine- Guédiawaye, abritant le Technopole, vient d'être classée en « zone humide protégée » par le Ministère de l'Environnement et du Développement durable du Sénégal. »

La « Grande Niaye » abritant le technopole classée « zone humide protégée »

La « grande Niaye » de Pikine- Guédiawaye, abritant le Technopole, vient d'être classée en « zone humide protégée » par le Ministère de l'Environnement et du Développement durable du Sénégal. Selon le communiqué du ministère, un tel acte signifie « l'inscription formelle de cette zone sur la liste des sites protégés par la Convention internationale de Ramsar de 1971 ». « Aussi, les dépendances de la « grande Niaye » seront désormais contenues dans une Réserve naturelle communale de Biodiversité, en rapport

avec les Collectivités territoriales limitrophes ». Cette décision vient récompenser les efforts énormes engagés depuis plusieurs années par les acteurs de la société civile mais également les directions en charge de ce dossier au niveau du Ministère de l'environnement. Pour rappel, le PRCM avait appuyé récemment la célébration de la journée mondiale des zones humides au niveau de ce site lors d'une conférence de presse, dans le cadre du plaidoyer mené par les acteurs sénégalais pour le classement de ce site.

« L'Alouette de Raso (Alauda razae) est un des oiseaux les plus rares du monde et son statut actuel est : en danger critique d'extinction. »

Un nouveau départ pour l'alouette de Raso au Cap-Vert

L'Alouette de Raso (*Alauda razae*) est un des oiseaux les plus rares du monde et son statut actuel est : en danger critique d'extinction. Cette espèce a peu à peu été confinée à l'îlot de Raso au Cap Vert et s'est éteinte dans les îles avoisinantes en grande partie à cause de l'introduction par l'homme de prédateurs invasifs.

Elle a été réintroduite sur l'île de Santa Luzia après plusieurs années de recherches de la Société royale de protection des oiseaux (RSPB) et le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF). Avec le soutien de la MAVA, en avril 2018, SPEA (BirdLife Portugal), Biosfera 1 (ONG cap-verdienne) et DNA (le gouvernement du Cap-Vert) ont pu déplacer plus de 30 alouettes de Raso depuis l'îlot de Raso vers la réserve naturelle de Santa Luzia.

Lire la suite...

<http://mava-foundation.org/fr/un-nouveau-depart-pour-lalouette-de-raso-au-cap-vert/>



PNBA : Formation sur l'identification des oiseaux piscivores et les moyens de les protéger.

Dans le cadre du Plan d'action sur les Zones Humides et les Oiseaux Côtiers – PAZHOC financé par la MAVA, le PNBA a bénéficié d'un appui financier de BirdLife International au titre du Projet « Alyon II : la conservation des oiseaux



marins du littoral ouest-africain et de leur habitat ». Le PNBA a ainsi organisé du 04 au 07 octobre 2018 à Iwik, dans le cadre de la mise en œuvre de sa convention avec BirdLife International et Nature Mauritanie, une formation impliquant une trentaine de participants issus du personnel du Parc, de la population locale et des écoguides, sur l'identification des oiseaux piscivores notamment les sternes et les goélands, et, les voies et moyens de les protéger. En marge de cette formation, des groupes de soutien du site (GSS) au niveau des villages côtiers d'Agadir, de Ten Alloul, d'Iwik et de Tessot ont été constitués pour jouer le rôle d'intermédiaire pour l'action de conservation de ces espèces cibles afin de minimiser les perturbations auxquelles elles font face surtout en période de nidification. En marge de cette formation, des activités de sensibilisation ont été menées en direction des organisations et des communautés locales dans la surveillance et l'application des mesures de protection des îles et îlots de la zone centre et Nord du banc d'Arguin.

Chami ! Une évaluation environnementale, sociale et stratégique des aménagements de la ville et ses impacts, entre autres, sur la protection et la conservation du PNBA en tant que site du Patrimoine mondial.

Créée en 2012 sur la limite orientale du PNBA, la ville de Chami devait être le point de chute pour des milliers de semi-nomades, éleveurs chameliers traversant les zones de Tijirit, Tasiast, Ejefiyat, N'kheila. Rapidement, Chami est devenu un site pour l'orpaillage artisanal où environ 4000 personnes, utilisent en moyenne 200 kg de mercure pour l'amalgamation, créant des boues toxiques et constitue un sujet de préoccupation environnementale

C'est ainsi qu'en juillet 2016 le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a demandé à la Mauritanie, de

soumettre une évaluation environnementale sociale et stratégique (EES) des aménagements à Chami à quelques 8 km seulement du PNBA.

L'EES lancée en Octobre 2018 par le PRCM en collaboration avec le PNBA, la Direction du Contrôle Environnemental et les autres parties prenantes, y compris la société civile, devra mettre exergue à travers une approche holistique, les impacts cumulatifs des différents aménagements et proposer entre autres des recommandations pour réduire les impacts des aménagements de Chami sur le PNBA.



« L'association Nébédary et BirdLife International ont organisé une formation de 3 jours en septembre 2018 à Toubacouta destinée aux éco-guides et éco-gardes du Parc National du Delta du Saloum. »

L'association Nébédary et BirdLife International ont organisé une formation de 3 jours en septembre 2018 à Toubacouta destinée aux éco-guides et éco-gardes du Parc National du Delta du Saloum. La formation était axée sur les aspects techniques du guidage des touristes et le comportement à adopter lors du guidage pour éviter le dérangement dans les colonies de reproduction des sternes et goélands à l'île aux Oiseaux du PNDS.

Ce dernier accueille chaque année plus de la moitié de la population de sterne royale de l'Afrique de l'Ouest, d'où l'importance de sa préservation. La formation a été menée dans le cadre du projet Oiseaux Marins Côtiers financé par

la Fondation MAVA et a vu la participation de l'adjoint du Conservateur du PNDS. Cette formation qui a impliqué 10 éco-guides/éco-gardes provenant des 7 villages situés aux alentours du parc s'était focalisée sur 4 volets : l'identification des oiseaux sur le terrain, l'importance régionale et mondiale des oiseaux marins côtiers et de l'île aux Oiseaux du PNDS, l'impact du dérangement humain dans les colonies de reproduction, et enfin les attitudes à adopter pendant le guidage des touristes en présence des colonies d'oiseaux marins. En dernier lieu un accent a été mis sur les problèmes liés au développement de l'écotourisme dans cette zone et des approches pour les surmonter.



Séance pratique à l'île aux Oiseaux (PNDS) sur le comportement à adopter à l'égard de l'île et des colonies d'oiseaux pour éviter le dérangement pendant la période de reproduction : conseils du Capitaine Marone (conservateur adjoint du PNDS). (Photo : Nicolas Mbengue)



Session de simulation de guidage de touristes pendant la traversée en pirogue pour aller à l'île aux Oiseaux (PNDS). Ici l'éco-guide Doudou Ba explique l'importance de l'île aux Oiseaux et des espèces qui s'y reproduisent. (Photo : Nicolas Mbengue)

Agenda :

- 3 au 14 décembre 2018 : 24^{ème} conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24), Katowice, Pologne.
- 4 au 8 décembre 2018 : 7^{ème} session de la Réunion des Parties (MOP7) à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), Durban/Afrique du Sud.



Partenaires de mise en œuvre



Ce plan d'action est mis en œuvre avec l'appui financier de la fondation MAVA



Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine
Sacré cœur 3, villa n° 9866, Dakar, Sénégal • Tél : +221 33 867 97 66
www.prcmarine.org • www.facebook.com/prcmarine
Twitter : @prcmarine • prcm@iucn.org
<http://zonecotiere.prcmarine.org>

